



AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES

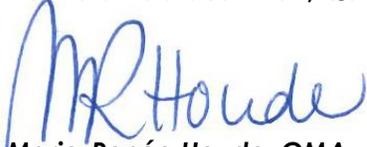
Propriétés sises au 16, 28^e Avenue (lot 1 955 207) et 79, 50^e Avenue (lot 6 442 732)

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui se tiendra le 11 avril 2023 à 19 h 30, le conseil statuera sur les demandes suivantes:

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2023-DM-002	16, 28 ^e Avenue	H-14	1 955 207	Permettre un empiètement de la galerie et des escaliers dans la marge avant de 2,99 mètres au lieu de 2,00 mètres tel qu'exigé par l'article 4.2.1, paragraphe 17 du Règlement de zonage numéro 7200
2023-DM-004	79, 50 ^e Avenue (adresse projetée)	H-21	6 442 732 (lot projeté)	Permettre un taux d'implantation de 51% au lieu de 40% tel qu'exigé par l'article 3.1.3 du règlement de zonage numéro 7200

Toute personne pourra s'exprimer et commenter ces demandes lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023, à 19 h 30 qui se tiendra au Centre culturel situé au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Donné à Bois-des-Filion, Québec, ce 24 mars 2023



Marie-Renée Houde, OMA
Greffière